

LE PRÉSIDENT

Membre du Comité des Régions d'Europe

DMDT/ALB/ST

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 4 mars cosigné avec différentes associations et relatif à l'intermodalité train/vélos.

Je partage votre ambition et peux vous confirmer que la Région Auvergne est tout à fait attentive à ce sujet. Elle l'a déjà démontré en consacrant des moyens importants au renouvellement du matériel et à l'extension des dessertes : dans ce cadre, elle a effectivement toujours maintenu la possibilité d'accueillir les vélos dans tous les trains TER Auvergne, notamment dans une perspective loisirs. Je suis également en mesure de vous préciser que les futurs matériels que commandera la Région disposeront, comme ceux qu'elle a commandés ces dernières années, d'emplacements pour les vélos.

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
du Conseil régional :

13 - 15, avenue de Fontmaure
B.P. 60
63402 Chamalières Cedex
France
Tél. : 04 73 31 85 85
<http://www.auvergne.eu>

Toutefois, on constate, sur certaines dessertes en heure de pointe, des difficultés pour monter les vélos dans les trains. C'est pourquoi, en parallèle, la Région souhaite développer une démarche axée sur la mise en place d'abris vélos, y compris d'abris sécurisés là où le potentiel de voyageurs quotidiens est important, de façon à ne pas multiplier les situations de friction entre usagers.

Les services de la Direction de la Mobilité Durable et des Transports (Anne LE BARON ☎ 04.73.31.65.64, ✉ a.lebaron@cr-auvergne.fr) restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



René SOUCHON

Monsieur Nicolas POULOUIN

Président de l'association française de développement
des véloroutes et voies vertes
23 rue Gosselet
59000 LILLE